

Association Agréée de pêche et de Protection du Milieu Aquatique La Truite Sulpicienne et Béninoise

SAINT-SOUPLET

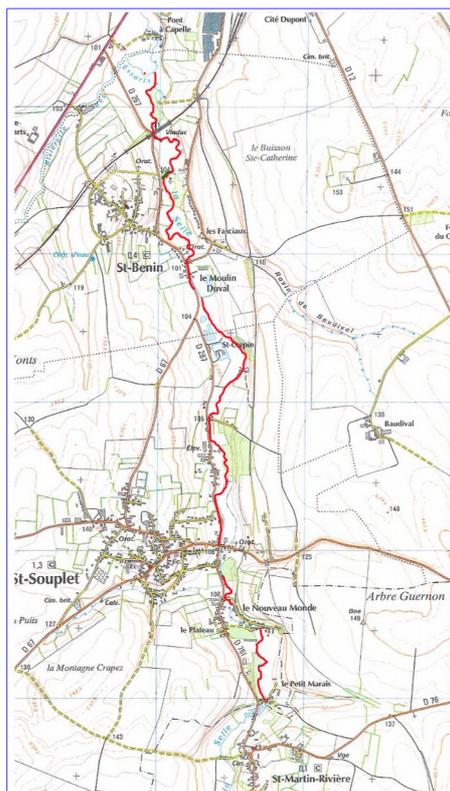
Rapport d'activités 2015

I) Nombre de membres

Catégorie d'adhérents	Nombre en 2015	Nombre en 2014
Cartes interfédérales URNE	17 _{Le}	9
Cartes « Personne Majeure »	14	17
Cartes « Personnes Mineure »	6	1
Cartes « Découvertes -12 ans »	3	2
Cartes « Découvertes Femme »	2	0
Cartes « Hebdomadaire »	0	0
Cartes « Journée »	0	0
Option « URNE »	1	1

II) Consistance des droits de pêche

Rivière Selle de la limite communale de Saint-Souplet jusqu'à la confluence de la Riviérette des Essarts sur les communes de Saint-Souplet et Saint-Benin en application des articles L435-5 à R3435-39 du code de l'environnement. Adhésion aux accords de réciprocité.



III) Mesures prises et actions menées en faveur des milieux aquatiques et du loisir pêche (saison 2015)

1) Entretien des cours d'eau

- Ramassage de débris des berges de la rivière.
- Déclaration auprès de l'entreprise NOREADE de problème dans le fonctionnement du réseau d'assainissement entraînant des rejets d'effluents ménagers dans la rivière.

2) Actions d'aménagement ou d'amélioration du milieu

- Pose de clôtures sur 800 m de berges de la Selle à Saint-Benin en janvier 2015, ce projet est en partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin de la Selle et cofinancé par l'AAPPMA à hauteur de 20 % du montant des travaux. Ce projet fait suite à la restauration de frayères sur ce secteur en partenariat avec la fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Nord .
- Participation aux réunions et à l'élaboration du projet de restauration de la rivière Selle à Saint-Souplet en partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin de la Selle (voir projet en pièce jointe).
- Participation à la pêche électrique pour la sauvegarde des truites avant les travaux sur le cours d'eau et aux IPA pour l'étude du peuplement piscicole de la Selle avec la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique du Nord.



3) Actions de sensibilisation ou d'éducation

- Rencontre avec un reporter de la Voix du Nord pour la parution d'un article sur l'ouverture de la pêche.(voir revue de presse)
- Rencontre avec un reporter de « l'Observateur du Cambrésis » pour faire paraître un article sur l'AAPPMA et sa vision de la gestion de la pêche sur la rivière Selle.(voir revue de presse)
- Exposé des travaux de restauration de la Selle lors de l'assemblée générale de l'A PROPOS » à Le Cateau.
- Création d'un logo pour personnaliser le parcours de l'AAPPMA.



4) Manifestations diverses

- Conférence à la médiathèque de Le Cateau-Cambrésis sur la pêche à la mouche.

La pêche à la mouche



Samedi 31 Janvier 2015
Médiathèque de Le Cateau - Cambrésis

Christian Logez et Jean-Michel Szczyt – AAPPMA « La Truite Sulpicienne et Béninoise »

- Organisation d'une randonnée « Biodiversité de la vallée de la Selle » en partenariat avec l'association catésienne « l'A PROPOS ». (voir revue de presse)

5) Autres actions

- Mise à jour du site internet de l'AAPPMA : www.truite.org
- Garderie : Complément à la tenue de garde
- Présence lors du passage du jury des villes fleuries à Le Cateau-Cambrésis pour mettre en valeur le patrimoine piscicole de la vallée de la Selle en lien avec la biodiversité et le rétablissement de la continuité écologique du cours d'eau.
- Participation aux réunions du PPRI de la Selle.
- Affiliation à « Rivières Sauvages » pour une meilleure approche de la biodiversité de la rivière Selle et pour sauvegarder et labelliser les dernières rivières sauvages d'Europe.
- Participation à la consultation publique concernant l'arrêté pêche en eau douce dans le département du Nord. Nous avons demandé que l'arrêté de protection soit reconduit pour 2016 dans des termes qui précisent « Exercice de la pêche avec remise à l'eau obligatoire, immédiate et dans les meilleures conditions possibles de survie (dit "No Kill") de l'espèce : truite fario "salmo trutta" ».

La nécessaire et cohérente continuité de gestion des AAPPMA sur un même cours d'eau nous conduit à solliciter un arrêté de protection des truites farios pour **toutes les autres AAPPMA de la Selle** (la Fédération de pêche et de Protection du milieu aquatique du Nord détient les droits de pêche en conséquence du plan de restauration de la Selle). Les demandes ont aussi porté sur les dates d'ouverture et de fermeture trop précoces...

IV) Revue de presse 2015

Article de la Voix du Nord du samedi 14 mars 2015 pour l'ouverture de la pêche.

Un entretien avec Monsieur Jérémy Lemaire, reporter de la voix du Nord, a permis la parution d'un article pleine page sur la pêche à la mouche pour l'ouverture 2015.

LA VOIX DU NORD SAMEDI 14 MARS 2015

Cambrésis

AUJOURD'HUI
SALON
Samedi 14 et dimanche 15 mars, de 10 h à 19 h, au palais des Grottes, boulevard de Berlaimont à Cambrai, vous avez rendez-vous avec le salon Bio-Forum. Nombreuses animations, conférences, ciné débats prévus. L'entrée est libre et gratuite.

BONJOUR
PLEINS GAZ POUR LA BROCANTE. On l'a vu ces jours derniers, Le Cateau-Cambrésis n'en a pas fini avec les travaux sur ses conduites de gaz, et les forages vont continuer à fleurir un peu partout dans les rues de la cité de Matisse. Rue Auguste-Seydoux, l'une des premières traitées par GrDF dans le cadre de l'action « *coup de poing* » lancée suite à une série de fuites, les riverains slaloment entre les trous qui constellent les trottoirs. Mais la vie continue. Entre deux cratères cerclés de barrières, Guy Gaillet, président de l'association Alliance des générations, le confirme : sa brocante, pour la première fois organisée dans ce secteur après avoir longtemps siégé quartier Matisse, aura bien lieu, gruyère ou pas, dimanche de 7 h à 17 h. Entre les rues Seydoux et Lupin, il trouvera bien, allez, à placer les 70 exposants inscrits pour un nouveau rendez-vous qui entend faire son trou. ■ H.H.

PENSEZ-Y
VISITE THÉÂTRALISÉE
De la chapelle des Jésuites, place du Saint-Sépulcre à Cambrai, ce dimanche 15 à 14 h 30. Des comédiens et un guide conférencier vous feront revivre son histoire avec la C^e du Théâtre Buissonnier : 2/5 €. Sur réservations. Tél. : 03 27 78 36 15.

Pêche à la mouche : la saison est lancée

LIRE P.12

La pêche à la truite fait mouche

Le moment tant attendu est arrivé. Aujourd'hui, c'est l'ouverture de la pêche à la truite. À cette occasion, nous sommes partis à la rencontre de pêcheurs à la mouche. Une technique plutôt rare dans la région, mais pratiquée par une poignée de passionnés en amont de la Selle.



Pas la peine d'avoir de grands espaces pour la pêche à la mouche. La Selle constitue un terrain de jeux largement suffisant.

PAR JÉRÉMY LEMAIRE
cambrai@lavoixdunord.fr

SAINT-BENIN. Quand on pense pêche à la mouche, on pense grands espaces... Genre Brad Pitt dans *Et au milieu coule une rivière*. Et pourtant, une quinte de passionnés pratiquent cette technique dans l'étroit cours d'eau qu'est la Selle. « Il y a beaucoup de gens qui viennent de loin, de Lille, Douai », explique Jean-Michel Szczyt, « moucheur » et trésorier de la Truite sulpicienne et béninoise. « Dans la région, il n'y a quasiment plus de rivières à truites sauvages. Ce n'est pas anodin, ça a de la valeur. » Christian Logez, son compère, président de l'association, nous explique en fait qu'il y a plusieurs techniques de lancer. « Le but n'est pas de lancer loin, mais d'avoir l'approche la plus discrète possible pour mettre sa mouche à l'eau et qu'elle des-

cende le courant à la bonne vitesse... » Équipés de lunettes polarisantes (qui gommement les reflets de l'eau pour voir le lit de la rivière), nous approchons de l'eau comme des Sioux. « Il faut s'approcher en rampant, nous dit Jean-Michel, sérieusement. C'est du sauvage ; ce n'est pas du poisson de pisciculture. Il faut trois ans pour obtenir une truite de trente centimètres. C'est un poisson qui a trop de valeur pour qu'on le tue. »

NO KILL

Car sur le territoire sulpicien et béninois, ce n'est pas de la truite d'élevage, élevée en batterie. C'est du bon produit du coin qui ferait plaisir à Jean-Pierre Coffe. Depuis plusieurs années, ces moucheurs veillent sur leur cheptel comme le lait sur le feu. Ils ont réclamé et obtenu un arrêté préfectoral interdisant le prélèvement de truites fario (l'espèce locale à distinguer de l'arc-en-ciel d'élevage). En clair, on ne mange pas

une truite béninoise.

« Et la meilleure façon de pêcher en no kill (littéralement « sans tuer »), c'est à la mouche. Les hameçons sont plus petits, ne blessent pas le poisson, avec des leurres artificiels (les « mouches » lire ci-dessous). C'est une pêche dite sportive, plus éthique, plus réfléchie. Il faut ramener le poisson le plus vite possible au bord. » Jean-Michel et Christian sont ainsi avant tout des amoureux de la nature, à la démarche quasiment écolo. « Le but du jeu, c'est d'aller au bord de l'eau, de voir les poissons et pas de s'alimenter. » D'ailleurs aujourd'hui, Christian Logez accompagnera les collègues, mais ne mettra pas de ligne à l'eau. « C'est trop tôt dans la saison. Les truites sortent de leur période de reproduction, sont fatiguées. On alimenterait mieux que l'ouverture se fasse dans quinze jours. » Pour peu, à les écouter, ils ne le pêcheraient même pas. ■

Contact : www.truite.org

LA VOIX
DE

Jérémy
Lemaire



Une pêche plus verte

Une défense farouche du milieu et de l'espèce élevée au rang de philosophie. La vision de la pêche à la truite défendue par l'association de Saint-Benin - Saint-Souplet est loin de faire l'unanimité. Ailleurs, ces derniers jours et aujourd'hui encore, ce sont des dizaines de kilos de truites de pisciculture qui sont déversées dans les cours d'eau gérés par des sociétés de pêche. Parce que la truite sauvage, c'est sympa, mais pour beaucoup, la pêche, c'est avant tout, à la fin de la journée, une bouchée bien remplie. Sur-tout pour les débutants pour qui la mouche n'est pas forcément la technique la plus accessible. Bref, c'est un peu la querelle des anciens contre les modernes. La truite sulpicienne gagne progressivement du terrain. Désormais, on ne peut plus prélever de fario jusqu'à Saint-Python, ce qui ferait de la Selle, selon l'association, l'un des plus grands (voire le plus grand) domaines en no kill de France. Sans bruit, le Cambrésis abrite peut-être un laboratoire, une sorte de révolution culturelle dans le milieu de la pêche...

Des mouches maison

Ce que l'on appelle « mouches », ce sont des leurres artificiels censés imiter un insecte (dont se nourrissent naturellement les truites). On peut en trouver dans les magasins spécialisés, mais certains « moucheurs » les fabriquent eux-mêmes. Christian Logez nous sort une boîte avec quelques-unes de ses créations. « Ça c'est fait en poils de lièvre, ça c'est du chevreuil. Ça, c'est du coq que j'éleve chez moi. » Comptez entre cinq et quinze minutes pour en fabriquer une. Et là encore, l'observation et la connaissance du milieu sont importants. « Le plaisir est là aussi, d'observer l'éclosion pour savoir quel est le bon leurre. À chaque développement de ces insectes, on adapte notre pêche. » ■

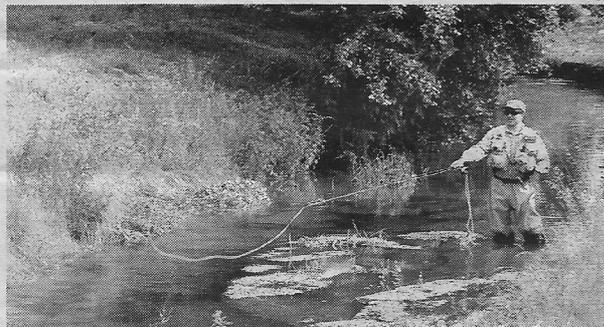
J.É.L.



L'observateur du Cambrésis nous a contacté pour mettre en valeur les actions menées par l'AAPPMA. Cet article est paru le 10 décembre 2015.

SAINT-SOUPLET / SAINT-BÉNIN

Pêcher, c'est préserver !



L'association pratique le no kill.

La Selle est le dernier cours d'eau du département du Nord où les truites sauvages se reproduisent encore. C'est un patrimoine naturel qu'il faut conserver.

La *Truite Sulpicienne et Béninoise*, association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique, est née en 1953 où à l'époque, elle n'avait qu'une vocation de pratique de la pêche. Elle acquiert en 1993 de nouvelles compétences pour la protection des milieux aquatiques. Elle s'équipe alors d'un plan de gestion piscicole pour cette portion de la Selle sur les communes de Saint-Souplet et Saint-Bénin. L'association possède un agrément, elle est d'intérêt public.

Les objectifs de l'association sont de restaurer la continuité écologique de la Selle, la réciprocity et la formation des pêcheurs, l'aménagement et la création de frayères pour les truites Fario sur toute la vallée, la renaturation et l'aménagement du cours d'eau en zone urbaine, l'accueil de classes et animations pédagogiques, la vulgarisation de la pêche sportive sur la vallée et la pérennisation de la truite fario.

La renaissance de la truite fario

Après une pollution ravageuse dans la rivière et des curages importants, toute vie avait disparu de la Selle. La décision a alors été prise de réintroduire des truites, comme le raconte Christian Logez, président de l'association: « Quand on a eu cette pollution, il n'y avait plus rien. Tout avait disparu, même les invertébrés, les mollusques. C'est là où l'on a commencé à travailler pour réintroduire la truite. Je voulais reprendre une truite de l'Écaillon, mais on n'avait pas les moyens de faire les captures. On a donc travaillé avec une pisciculture pour réintroduire une truite d'élevage. » Mais la truite sauvage, souche spécifique de la Selle a résisté: « Quand je suis arrivé à la présidence, j'ai dit qu'on ne faisait plus d'empoisonnement. La motivation essentielle était de pouvoir retrouver un cours d'eau qui arrive à avoir une souche locale qui se reproduise normalement. Donc ça demande une pêche raisonnée et adaptée aux objectifs qu'on veut atteindre. » Pour pré-

server ce patrimoine naturel, un plan de gestion a été mis en place. Des travaux ont été entrepris sur la rivière comme la recharge en cailloux pour la reproduction de l'espèce.

Un sport, une éthique

Après tout ce travail de gestion et de restauration du milieu naturel, la pêche en elle-même est l'acte ultime du pêcheur. Pour Christian Logez, « la pêche ne s'arrête pas au bouchon, c'est très péjoratif quand on parle de pêcheur. Tout ce qu'il y a à côté est plus important que l'acte ultime qui est de pêcher un poisson. » Cet acte ultime est avant tout un sport comme le confirme Jean-Michel Szczyt, secrétaire de l'association: « C'est un sport qui mérite d'avoir une éthique car il aborde les milieux naturels avec des espèces sauvages qui ne sont pas là par hasard. Si la truite est là c'est parce qu'il y a tout un ensemble de milieux: la qualité de l'eau, la qualité du substrat, les plantes, les insectes, toute une chaîne alimentaire. » Christian Logez ajoute: « On a voulu ouvrir la pêche à toute personne qui désire faire un acte de pêche, muni de sa carte fédérale, et de pouvoir pêcher un poisson sauvage. Donc une approche classique d'un pêcheur comme en pisciculture, ici il ne fera rien. C'est un poisson sauvage donc il faut toute une technique. C'est une communion avec le poisson. »

Une nouvelle philosophie de pêche est apparue sur les rives de la Selle, le no-kill, c'est-à-dire ne pas tuer et remettre à l'eau le poisson.

Christian Logez poursuit: « Le no kill était avant dans le règlement intérieur de l'association. Maintenant avec l'arrêté préfectoral, c'est « no kill » total. Toute truite fario prise doit être remise à l'eau, c'est la loi. Dans notre réglementation on a le droit aux hameçons simples et aux mouches ou leurres artificiels. Tout ce qui est naturel est interdit. Il faut adapter le mode de pêche au mode de gestion. » Cette nouvelle notion a obligé une nouvelle refonte des pratiques et une formation des nouveaux pêcheurs pour le bien-être de l'espèce.

« Maintenant il faut travailler sur l'apprentissage de la pêche. Pour les jeunes pêcheurs, il faut savoir ne pas stresser un poisson, savoir le prendre dans les mains, savoir le décrocher, le réoxygéner et le laisser repartir. On essaye d'avoir une logique, de trouver des solutions pour que les gens puissent continuer de pêcher tout en gardant un milieu naturel. ■

Le panneau « no kill » sera installé pour l'ouverture de la pêche 2016, le long de la Selle par l'association.

ser repartir. On essaye d'avoir une logique, de trouver des solutions pour que les gens puissent continuer de pêcher tout en gardant un milieu naturel. ■

PRATIQUE

TRUITE SULPICIENNE ET BÉNIÑOISE

Christian Logez, Tél. : 03 27 84 31 95

Site internet: www.truite.org

Tarifs des cartes de pêche pour 2016: Carte majeure: 71 € et carte mineure (12 à 18 ans): 15 €.

Cartes de pêche délivrées sur: www.cartedepeche.fr



La voix du Nord a fait paraître le 11 octobre 2015 un article concernant la randonnée pédagogique sur la biodiversité de la vallée de la Selle. Ce projet fut mené en partenariat avec l'association catésienne « A PROPOS », le Syndicat Mixte du Bassin de la Selle, la commune de Saint-Souplet et l'AAPPMA « La Truite Sulpicienne et Béninoise.

Une randonnée pédagogique autour de la Selle, mais pas seulement...

Le temps était menaçant mais il n'a pas plu et la randonnée organisée par l'association A Propos, mercredi, a pu se dérouler dans de bonnes conditions. Une randonnée à visée pédagogique mais qui a permis aussi de dévoiler les travaux à venir le long du cours d'eau.

SAINT-SOUPLET. Une vingtaine de personnes avaient répondu à l'invitation, mercredi de l'association A Propos pour cette randonnée spéciale.

C'est Jean-Michel Szczyt, passionné de la nature, trésorier adjoint de l'A propos et par ailleurs trésorier de l'association de pêche locale, qui a servi de guide pour montrer et nommer plantes et animaux ainsi que les divers paysages naturels qui font la richesse de la biodiversité de la vallée de la Selle.

Roland Grimaldi, président de l'association fit, pour sa part, l'historique de ladite association, une structure qui continue son action de protection du milieu naturel. La cotisation annuelle est de 3 € pour une personne seule et 5 € pour un couple : autant dire rien du tout au regard des enjeux.

Michaël Meunier, technicien du syndicat mixte du bassin de la Selle, expliqua ensuite les travaux prévus le long de la Selle sur la commune de Saint-Souplet, des travaux qui commenceront d'ici trois semaines et devraient durer, environ, un mois, ceci dépendant souvent de la météo.

Justifiés par l'érosion sous berge côté rive gauche et la déstabilisation de la voirie, parce qu'il n'y a pas de cheminement en sécurité le long de la voirie, et



Une sortie très instructive mercredi !

parce qu'il y a un cours d'eau à aménager, les travaux comprennent : en amont du pont de la RD 115, la création de banquettes végétales sur 55 m, en aval du pont, la création d'un cheminement piéton en haut de berge d'au moins 2 m de large, une berge en pente douce engazonnée et plantée d'hélophytes,

“ Les travaux commenceront d'ici trois semaines et devraient durer environ un mois, ceci dépendant souvent de la météo.

le déplacement du lit mineur de la rivière de 2 m en rive droite pour ramener la largeur du lit de la rivière à 2 m et la recharge granulométrique du lit de la Selle.

Il est à noter que les propriétaires des parcelles en rive droite, Maurice Locquet et Christian Logez, acceptent de céder une largeur de 2 m de leurs parcelles pour que le projet puisse être réalisé.

Coût de ces travaux à venir : environ 100 000 € subventionnés à 80 % par l'agence de l'eau et le reste à charge du syndicat de Selle. Une randonnée réellement intéressante. ■ J. D. (CLP)

Article du 05/02/2015 dans l'Observateur du Cambrésis

LE GATEAU

Une conférence qui a fait mouche

Chaque dernier samedi du mois, Christiane Bouvart, la responsable de la bibliothèque municipale et son équipe accueillent des personnalités venant partager, en toute amitié, leur passion et leurs réflexions.

En ce 31 janvier, Christian Logez et Jean-Michel Szczyt, respectivement Président et trésorier de la société de pêche de la truite sulpicienne et béninoise et adhérents de l'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) étaient venus apporter une multitude d'explicitations sur la rivière Selle et sur la pêche à la mouche, un sport qui demande beaucoup de technique et de respect du milieu aquatique.

La pêche à la mouche est une pratique réservée aux experts. Le but pour les moucheurs est de leurrer les poissons par l'utilisation de mouches ressemblant à un insecte aquatique qui sort de l'eau. Des leurres qui imitent une larve ou un insecte et qui peuvent être réalisés à partir de poils ou de plumes.

La pêche à la mouche est une discipline complexe qui intéresse de plus en plus de passionnés ■

PRATIQUE

La prochaine rencontre aura lieu le 28 février à 10 h avec Michèle Logez sur « Histoire de la carte postale de son origine aux années folles ».

Entrée libre et gratuite à la Bibliothèque municipale de Le Gateau-Cambrésis. Contact : 03 27 84 54 22.



Christian Logez, président de l'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et Protection du milieu Aquatique)

L'observateur du Cambrésis
jeudi 5 février 2015

Article de la Voix du Nord du 07 février 2015 sur l'aménagement de la Selle à Saint-Bénin. Restauration de frayères par la FDAAPPMA 59. Clôture, descente d'abreuvoir et passages pour pêcheurs par le SMSelle cofinancé à 20 % par l'AAPPMA « La Truite sulpicienne et Béninoise ».

d'aménagement sur la rivière Selle

Plusieurs séries d'aménagements sont prévus au niveau de la rivière Selle, à la fois sur les berges et dans le cours d'eau lui-même. Des travaux assumés par le syndicat de rivière avec différents partenaires.



Différents travaux vont être menés le long de la Selle.

SAINT-BENIN. Parmi les missions principales du syndicat de Selle, inscrites dans le plan de gestion décennale de la Selle (2012-2022), figurent des travaux d'entretien, de restauration hydromorphologique de la rivière et de protection de la ripisylve (ou forêt riveraine) de ses berges.

Sur cette dernière mission, le syndicat, la fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques du Nord et la Truite sulpicienne et béninoise ont entrepris plusieurs actions.

Il y a d'abord les recharges granulométriques du lit de la rivière pour les frayères à truites Fario (coût : 9800 € HT, financé à 80 % par l'agence de l'Eau Artois-Picardie et 20 % par la Fédération de pêche du Nord).

Ensuite, les travaux d'entretien

de la ripisylve par le recépage de la végétation arbustive et l'abatage de peupliers indésirables (coût : 1 260 € HT, financé à 80 % par l'agence de l'Eau et

“ L'aménagement de deux abreuvoirs « au fil de l'eau » permettra aux animaux de s'abreuver tout en préservant le cours d'eau.

20 % par le syndicat, les travaux étant menés par une entreprise d'Haussey et les agents du syndicat).

Prévue aussi, la mise en place de 800 mètres de clôtures pour la protection de la berge et de sa vé-

gétation stabilisatrice, avec des passages d'homme pour faciliter son entretien, la pratique de la pêche et l'accès des promeneurs le long de la rivière Selle. L'aménagement de deux abreuvoirs « au fil de l'eau » permettra aux animaux de s'abreuver tout en préservant le cours d'eau. Le coût : 11 480 € HT, financé à 80 % par l'agence de l'Eau et 20 % par la Truite sulpicienne et béninoise. Les travaux seront réalisés par une entreprise d'Avesnes-sur-Helpe et des agents du syndicat.

Ces travaux font l'objet de conventions avec l'exploitant et le propriétaire des parcelles concernées en concertation avec le syndicat de la Selle, la Fédération du Nord et la Truite sulpicienne et béninoise. ■

V) Photos des travaux réalisés à Saint-Souplet

